

**DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE
DU PROJET DE RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ
À VILLENAVE D'ORNON**

**RESTITUTION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE RÉGLEMENTAIRE
THÉÂTRE GEORGES MÉLIÈS, VILLENAVE D'ORNON
JEUDI 23 NOVEMBRE 2023**

**BORDEAUX MÉTROPOLE - VILLE DE VILLENAVE D'ORNON - LA FAB
MINISTÈRE DES ARMÉES - HIARP**

**ANYOJI BELTRANDO
ATELIER ROBERTA - ALPHAVILLE - ALTO STEP - ATM - KHEPHREN**



MOTS D'ACCUEIL ET D'INTRODUCTION

Michel POIGNONEC

Maire de Villenave d'Ornon

Conseiller métropolitain délégué en charge du projet d'aménagement sur le site de Robert Picqué



ORDRE DU JOUR

TEMPS 1
Présentation
45 min

I. LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE DEVENIR DU SITE ROBERT PICQUÉ

Participation aux différentes étapes de la concertation

II. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES REMARQUES ET QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONCERTATION

1. La reconversion du Site Robert Picqué à Villenave d'Ornon
2. Gestion, entretien et fonctionnement projetés des espaces publics
3. Programmation des bâtiments
4. Flux, accès et circulation projetés
5. Stationnements projetés au sein du site
6. Questions environnementales

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

Aménagements proposés pour l'ensemble des espaces de parc

Thématique 1 : L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

Thématique 2 : Utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

Thématique 3 : L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

IV. PROCHAINES ÉTAPES

Calendrier de la concertation

TEMPS 2
Echanges
1h15min

QUESTIONS / REPONSES

I. LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE DEVENIR DU SITE ROBERT PICQUÉ

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

1. RÉUNION 1 : LANCEMENT DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Jeudi 5 octobre

- > 150 à 170 participants
- > lancement de la concertation préalable

2. VISITE DE SITE

Samedi 14 octobre

- > 2 groupes, 50 participants
- > visite de site et présentation détaillée du plan guide

3. ATELIER THÉMATIQUE

Mardi 17 octobre

- > 5 groupes, 33 participants
- > programmation des espaces extérieurs et usages transitoires des bâtiments sur le parc historique

4. RÉUNION DE SYNTHÈSE

Jeudi 23 novembre, 18h30 - 20h30,

- > synthèse de la phase 1 de la concertation préalable

> D'autres phases de concertation seront organisées tout au long du projet.



PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

A. QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS LORS DE LA VISITE DE SITE

- > 15 retours
- > Une majorité de réponses d'habitants de Villenave d'Ornon.
- > 100 % des personnes ayant répondu étaient déjà venues sur le site.
- > La plupart des personnes ayant répondu reconnaissent les qualités du site :
 - une situation exceptionnelle
 - de nombreux espaces plantés formant un « poumon vert » au sein du quartier et un environnement global calme et reposant formant un « havre de paix »
 - un parc existant de qualité et bien préservé, à valoriser et des bâtiments beaux et en bon état, à mettre en valeur

B. PARTICIPATIONS EN LIGNE

- > 3 avis et 2 réactions

C. DOSSIERS DE CONCERTATION

- > 3 dossiers mis à disposition du public
- > 1 avis écrit déposé

+ AVIS COMPLÉMENTAIRES

- > Avis et propositions soumis par le Conseil Local de Développement (instance de concertation villenavaise)



LA VISITE DU SITE ROBERT PICQUÉ, SAMEDI 14 OCTOBRE



QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS LORS DE LA VISITE DE SITE

VOTRE AVIS - POINTS GÉNÉRAUX

Parlez-nous de vous :

Votre avis sur le site - état existant

Genre :

Âge :

Occupation professionnelle :

Où habitez-vous (commune, quartier) ?

Avez-vous déjà fréquenté le site Robert Picqué avant aujourd'hui ?

VOTRE AVIS - RESENTI SUR LES ÉTAPES DE LA VISITE

3 - le peigne et les urgences

5 - la frange boisée

7 - le cœur de site

9 - l'entrée de site et le parc historique

4 - la prairie

6 - la courée

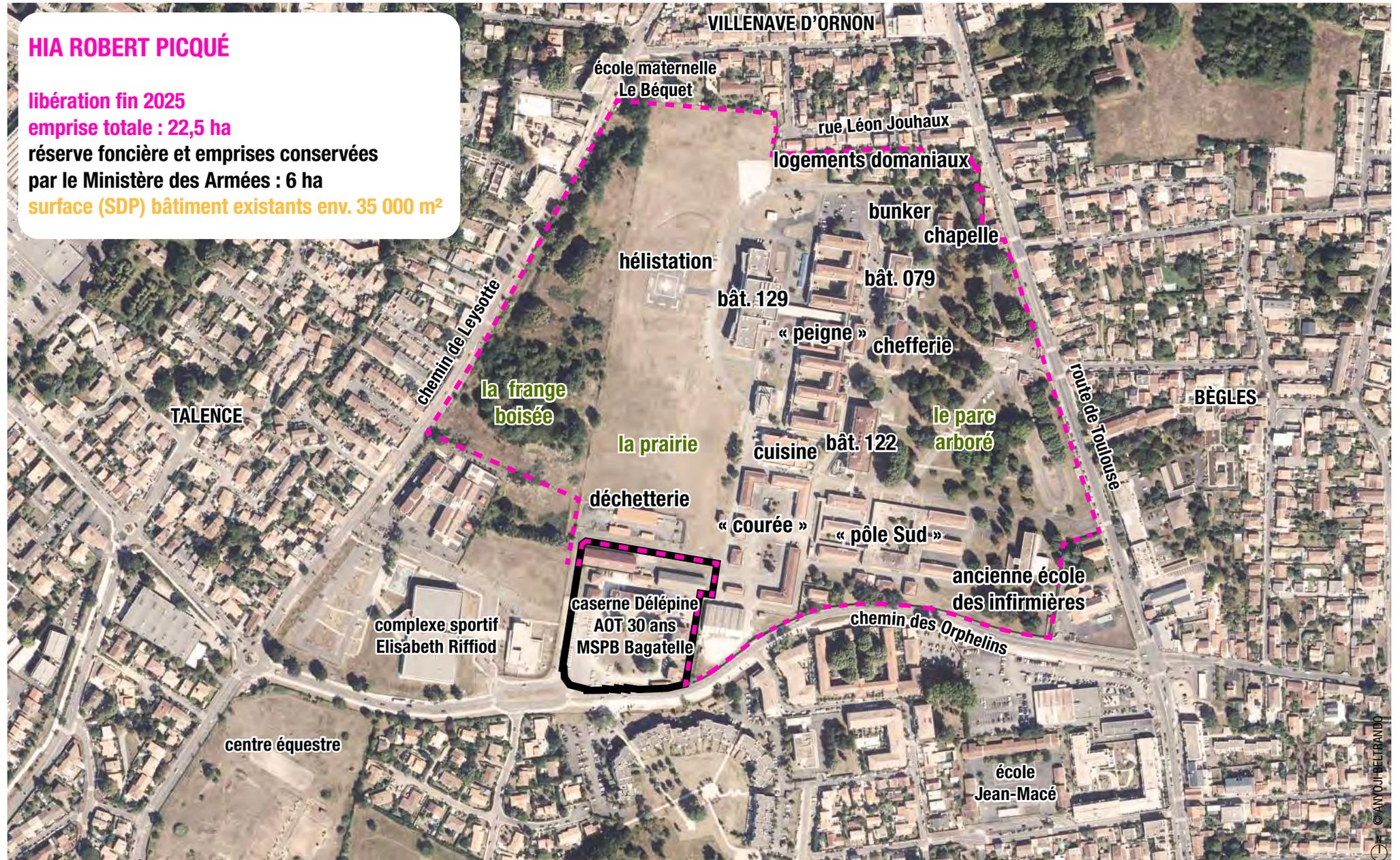
8 - les traversées Est-Ouest, l'ancienne école d'infirmières

L'ATELIER THÉMATIQUE, MARDI 17 OCTOBRE



II. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES REMARQUES ET QUESTIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONCERTATION

1. LA RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ À VILLENAVE D'ORNON



1. LA RECONVERSION DU SITE ROBERT PICQUÉ À VILLENAVE D'ORNON

• LIBÉRATION DU SITE ROBERT PICQUÉ PAR LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

> Le transfert de l'offre de soins présente au sein de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué est déplorée.

> Le regroupement des activités de soins de l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué (HIA) avec celle de la Maison de Santé Protestante Bagatelle (MSPB) sur le site de BAHIA 2 à Talence, à 1km au Nord de l'actuel Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué **est engagé par l'Etat depuis 2012. L'offre de soins est maintenue et améliorée dans le projet BAHIA 2.**

.....
Pour rappel et en complément des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de lancement, ci-dessous des **données concernant l'offre de soins au sein du projet BAHIA, en comparaison aux capacités actuelles de l'HIA Robert Picqué** :
.....

- **Lits et places d'hospitalisation** : 492 demain contre 414 actuellement
- **Passages aux urgences** : 40 000 par an demain contre moins de 20 000 actuellement (dans un service dimensionné pour seulement 12 000 passages)
- **Maternité** : 3 000 accouchements par an demain (avec une unité de néonatalogie) contre 2 500 actuellement.
- **Plus de 30 spécialités représentées** :

Maternité/Obstétrique, Chirurgie digestive et viscérale, Chirurgie gynécologique, Chirurgie du sein, Chirurgie bariatrique (obésité), Chirurgie orthopédique et traumatologie (épaule, hanche, genoux, pied), Chirurgie vasculaire, Anesthésie, Cardiologie, Dermatologie, Diabétologie - Endocrinologie, Douleur chronique (consultation), Echo-doppler (médecine vasculaire), Echographie fœtale (grossesse), Gériatrie, Gynécologie médicale, Hépatogastro-entérologie, Imagerie médicale (radiologie, scanner, IRM), Infectiologie, IVG (centre d'orthogénie), Médecine générale, Mémoire (consultation), Ophtalmologie, Plaies chroniques (Centre de diagnostic et de traitement), Pneumologie, Proctologie, Rhumatologie, Soins palliatifs, Sport et santé (UMAPS - Unité médicale de l'activité physique et sportive), Urologie, Soins Médicaux et de réadaptation (SMR), Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal, Centre handicap, soins critiques (USC et réanimation).

2. GESTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT PROJÉTÉS DES ESPACES PUBLICS

La transformation du site Robert Picqué s'effectuera en partie à travers l'**ouverture à tous d'un grand parc**.

> **14 ha d'espaces ouverts au public** projetés (en prenant en compte la prairie).

La structure principale du parc s'appuie sur les quatre grandes entités paysagères du site :

-  **le parc historique à l'Est** - à ouvrir et mettre en valeur (4,9 ha) ;
-  **les espaces entre les bâtiments, en cœur de site** - à désimperméabiliser et végétaliser (3,3 ha) ;
-  **la grande prairie centrale** - à conserver et équiper avec des éléments légers et réversibles (2 ha) ;
-  **la frange boisée à l'Ouest**, en limite avec Talence à préserver (3,8 ha).

> Les espaces du parc et les espaces publics peuvent accueillir **des usages multiples et variés**.

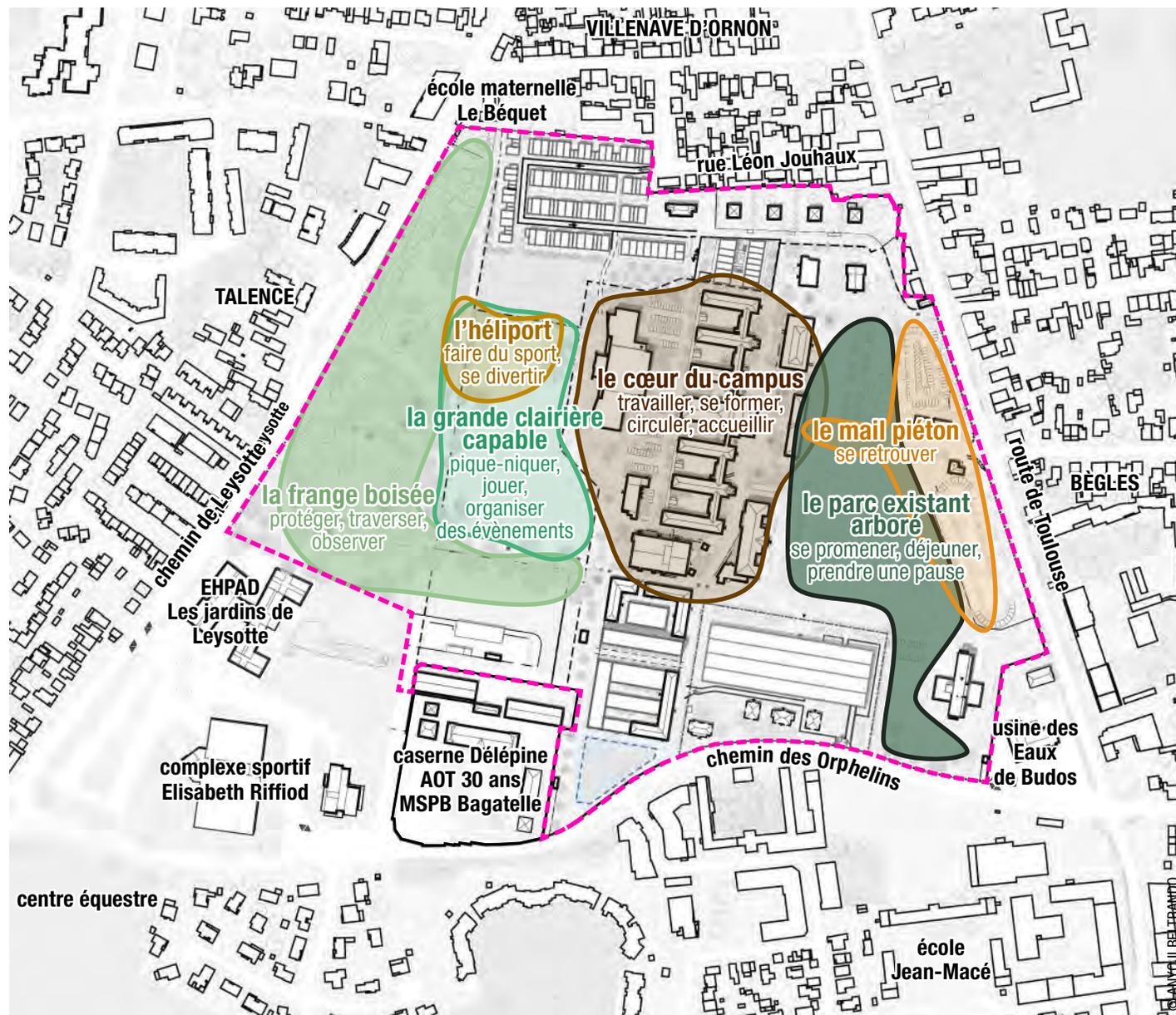


Schéma des usages projetés au sein du site

2. GESTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT PROJETÉS DES ESPACES PUBLICS

• PROPRETÉ ET ENTRETIEN

> Préserver le **bon état du site** (bâtiments et espaces libres).

> Veiller au **bon entretien et à la propreté** des espaces de parc comme des bâtiments.

> La **propriété des espaces libres** (hormis la prairie qui demeure propriété du Ministère des Armées) sera **partagée entre Bordeaux Métropole et la Ville de Villenave d'Ornon**.

> La **gestion des espaces libres** sera **partagée entre Bordeaux Métropole et la Ville de Villenave d'Ornon**.

> Les collectivités - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - seront donc **garantes du bon entretien du site et de sa propreté**.

• SÉCURITÉ

> Mise en place d'un **service de gardiennage** ?

> **Fermeture du site la nuit** ?

> **Sécurisation du site** (surveillance des entrées / surveillance du site / dispositifs de vidéo-protection) ?

> **Les collectivités** - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - qui assureront la gestion du site auront une **vigilance particulière sur ce point**.

> Certains éléments ont déjà été étudiés dans le cadre du plan guide (éclairage, vidéo-surveillance, etc.). Des **solutions seront étudiées et précisées** dans le projet.

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

SCÉNARIO PRIVILÉGIÉ : DOMINANTE FILIÈRE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Le diagnostic et les phases précédentes ont démontré l'intérêt d'un site accueillant différentes filières économiques.

Toutefois, **la filière santé/médico-sociale est privilégiée.**

> La programmation est amenée à évoluer dans les prochaines phases du projet, en fonction des besoins et opportunités.

> Ce scénario pourra donc **potentiellement intégrer des programmes issus d'autres filières.**

> Cette **flexibilité** est possible grâce aux **capacités des bâtiments existants.**

légende	
filière santé / médico-social	
	entreprises / incubateur santé
	formation + centre de santé
	formation santé
autres	
	artisanat
	équipement
	activités
	logement étudiants ou intergénérationnel
	technique
	réserve foncière du MinArm

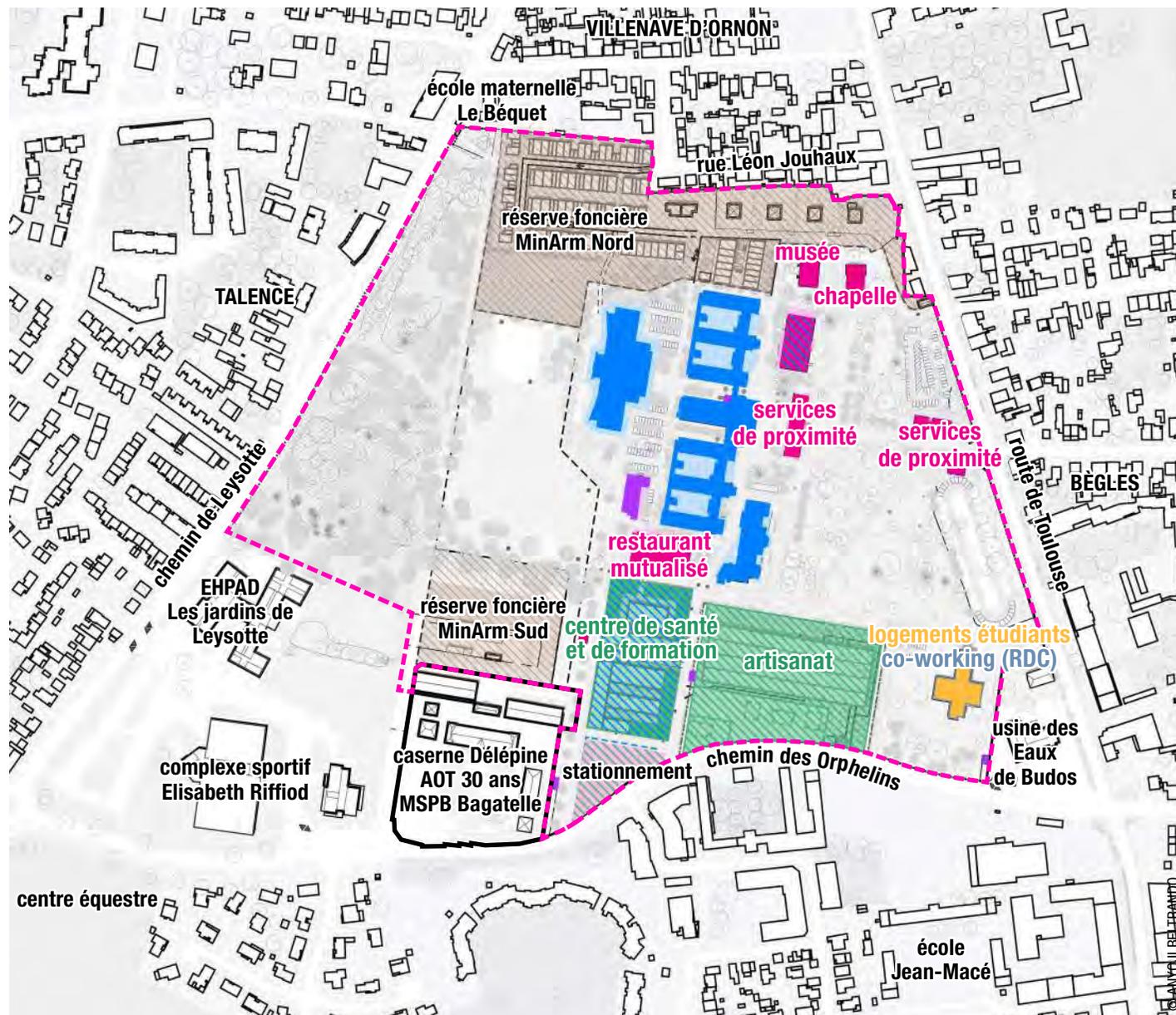


Schéma de la programmation envisagée - filière santé et médico-social

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

• GÉNÉRAL

> **Cibler les entreprises** amenées à s'implanter sur le site.

> Favoriser des **entreprises publiques**, notamment pour les activités en lien avec la santé.

> Quels seront les **propriétaires des bâtiments** ?

> Où vont **loger les futurs employés du site** ?

> Il est attendu, sur le site une **programmation principalement à vocation économique et privilégiant la filière santé / médico-sociale**.

> Dans le cadre d'une opération d'aménagement publique, les espaces publics seront rétrocédés par La Fab (aménageur public) aux collectivités - Bordeaux Métropole et Ville de Villenave d'Ornon - et **les bâtiments seront cédés ou mis à disposition soit à des entreprises privées soit à des établissements ou institutions publiques ou semi-publiques** (formation, recherche publique, bailleur social - logements étudiants, par exemple).

> Ces **éléments seront donc précisés** lors de la désignation des entreprises / activités / utilisateurs au fur et à mesure de l'avancement du projet.

> Le projet de reconversion du site Robert Picqué a pour **ambition de créer des emplois locaux complémentaires pour les personnes qui résident à proximité du site**, et **non de créer des logements** pour héberger les futurs employés du site. Il s'agit, à l'échelle métropolitaine, de réduire les déplacements quotidiens des habitants en créant un nouveau pôle d'emploi dans le Sud de la métropole.

> L'offre en logements a été considérablement augmentée ces dernières années dans le Sud de la métropole et sur la commune de Villenave d'Ornon (projets en cours et à venir).

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

• OFFRE DE SOINS

> Proposer une **offre de soins complémentaire sur le site** :

- *pôle de santé / maison de santé (générale et spécialités)*
- *offre de soins de proximité (pour des premières orientations médicales, vaccination)*
- *service de santé complémentaire (pour la nuit et les week-end)*
- *urgences spécialisées*

> Cette **demande a été entendue.**

Le **plan guide** prévoit d'ores et déjà un **programme de centre de santé et de formation santé au Sud du site**, ces besoins avaient été anticipés dans le travail de programmation préalable au plan guide.

Les utilisateurs définitifs ne sont pas encore connus / désignés mais le travail de précision de la programmation et de définition des utilisateurs sera fait en continuité de cette ambition de proposer une offre de santé au sein du site.

• SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Proposer des **services / équipements sur le site** :

- > *services municipaux*
- > *crèche*
- > *salles associatives*
- > *annexe de la bibliothèque municipale / médiathèque*
- > *caserne de gendarmerie*

> Ces demandes ont bien été entendues. Les **besoins seront étudiés à une échelle plus large par la Ville de Villenave d'Ornon.**

> Concernant la caserne de gendarmerie, la demande a été entendue par la Ville, en revanche il n'est pas prévu que ce programme soit implanté sur le site Robert Picqué (le site est situé en secteur police).

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

- **ARTISANAT**

> Y a-t-il un **risque de nuisances** en lien avec le **bâtiment d'artisanat prévu**, qui sera situé le long du chemin des Orphelins ?

> L'ensemble des acteurs et partenaires du projet seront **vigilants sur ce point** lors de la **désignation de la / des entreprise(s) et de la définition du projet architectural** (accès, flux, isolation, traitement des espaces extérieurs, etc.).

- **LOGEMENTS DU MINISTÈRE DES ARMÉES**

> Projet de **logements pour le Ministère des Armées** (réserve foncière Nord) : **hauteur prévue des bâtiments ?**

> Le projet sera composé de **logements individuels, de type maisons de ville accolées, en bandes, de gabarit R+1, R+2 maximum.**

3. PROGRAMMATION DES BÂTIMENTS

- **RESTAURANT MUTUALISÉ**

- > Le **restaurant mutualisé** pourra-t-il servir le week-end **pour les usagers du parc** ?
- > Le **restaurant mutualisé** prévu pourra-t-il servir pour la **restauration des étudiants** ?

> Ces points seront **étudiés dans le cadre de la désignation du futur exploitant du restaurant mutualisé**. La programmation précise des bâtiments sera définie au fur et à mesure de l'avancement du projet.

- **BUNKER**

- > Devenir du bunker ?
- > Proposer un **musée de l'armée et/ou de l'histoire du site** dans le bunker

> **Le bunker est conservé.**

> La proposition d'y installer un **musée / lieu de mémoire** est pressentie. Un tel **projet est porté par une association locale** et semble intéressant pour tous. Ce point est à étudier et sera précisé au fur et à mesure de l'avancement du projet.

- **CHAPELLE**

- > Devenir de la chapelle ?

> Elle est **conservée.**

> Son **usage reste à étudier et sera précisé** au fur et à mesure de l'avancement du projet.

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

> Seuls les **flux véhicules indispensables au fonctionnement du site et aux usagers des bâtiments sont possibles.**

> Les **accès véhicules sont contrôlés grâce à des bornes.**

> En synthèse, il est proposé :

- 2 traversées Est/Ouest exclusivement modes doux ;
- 1 grande boucle partagée à sens unique, carrossable (entrée et sortie : Chemin des Orphelins) ;
- une boucle secondaire indépendante qui dessert les logements du MinArm au Nord du site (existants et projetés). Accès depuis la rue Léon Jouhaux et sortie sur la route de Toulouse (ou l'inverse).

légende	
	voie partagée à sens unique (piétons / cycles / utilisateurs du site, secours, etc.)
	voie partagée à simple sens (double sens possible) pour la desserte des logements du MinArm
	voie d'accès aux stationnements
	point de contrôle d'accès ou borne escamotable
	axe modes doux structurant (piétons / cycles)
Voies aux alentours du site Robert Picqué :	
	voie en double sens
	voie en double sens, stationnement sur voirie
	voie en sens unique (rue Bouche, rue Brittman)
	voie en impasse

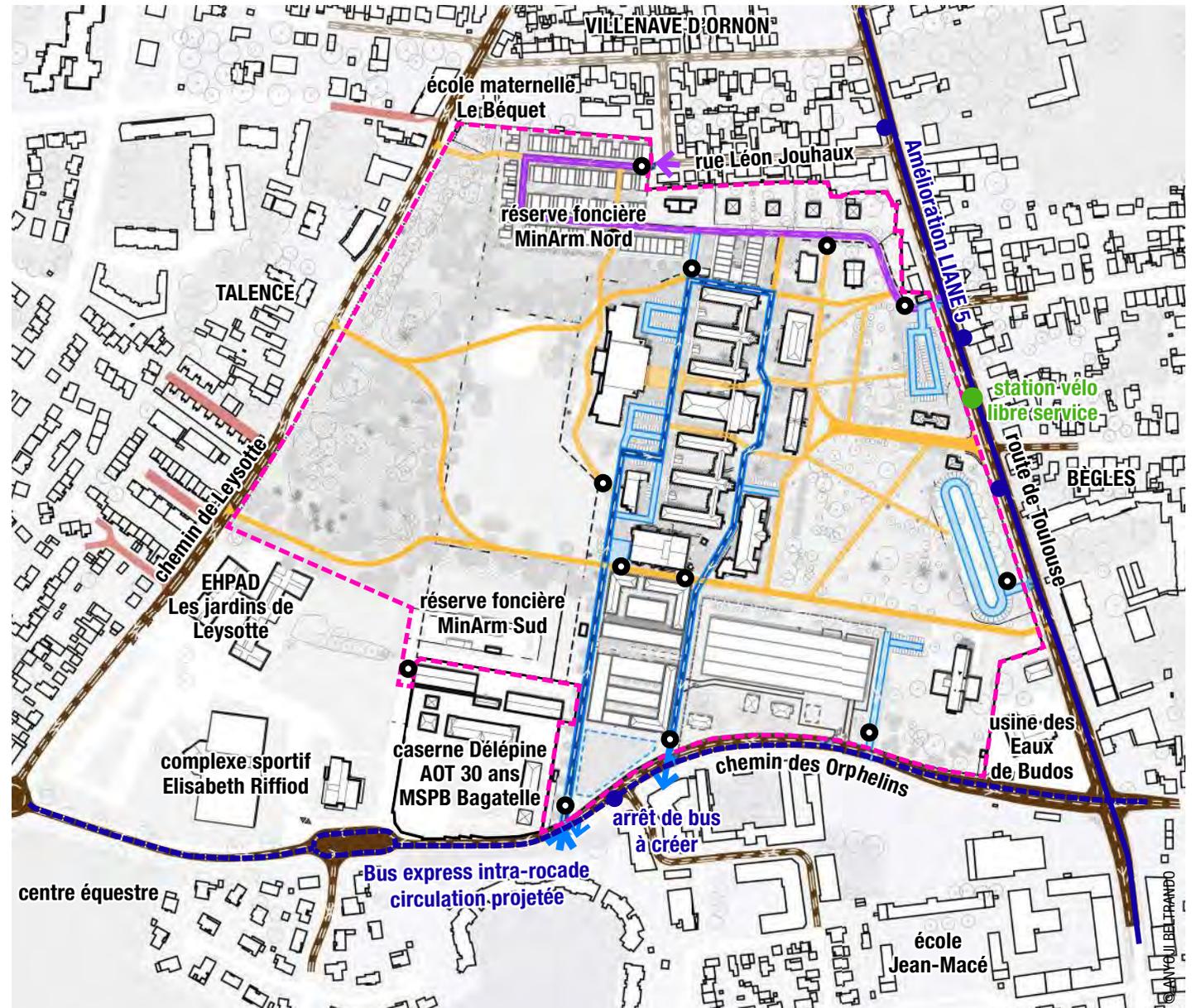


Schéma des flux projetés à l'intérieur du site

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

• PROJETS CONNEXES - ROUTE DE TOULOUSE - CHEMIN DES ORPHELINS

> Travaux **route de Toulouse** : quelle **anticipation en termes de calendrier et de flux** ?

> Sur la route de Toulouse, les **aménagements de la voie se feront par tronçons**, et seront **coordonnés entre la route de Toulouse et le chemin des Orphelins**.

> Le **phasage du projet** de reconversion du site Robert Picqué **tient compte du calendrier des travaux prévus** sur la route de Toulouse et sur le Chemin des Orphelins.

> Travaux **chemin des Orphelins** : ceux-ci sont très attendus : **vitesse de circulation trop importante, faible largeur des trottoirs**.

> Le projet sur le chemin des Orphelins a pour ambition : l'intégration de la ligne de **bus express (BHNS) intra-rocade** + la création de **pistes cyclables** + **l'élargissement du trottoir Nord**.

• FLUX

> Inquiétude quant à l'**impact du projet de reconversion du site Robert Picqué sur la circulation des voies alentours**.

> Le **site est déjà très fréquenté de part son activité hospitalière** (en semaine environ 350 salariés, 150 à 200 visiteurs et 30 à 70 personnes admises chaque jour aux urgences).

> L'**amélioration de la desserte en transports en commun** autour du site et le **développement des moyens de transports alternatifs** doivent permettre de réduire les flux de véhicules dans le secteur et le site.

> Inquiétude quant au fait qu'il n'y ait qu'**une seule entrée/sortie sur le Chemin des Orphelins** qui desserve le site.

> Une **boucle de circulation principale** dessert le site ainsi qu'une **boucle de circulation secondaire** qui permet la desserte des logements du **Ministère des Armées**.

4. FLUX, ACCÈS ET CIRCULATION PROJETÉS

- **ACCÈS**

> Inquiétude quant à l'**accès des 70 logements du Ministère des Armées prévu via la rue Léon Jouhaux** (risque de nuisances).

> Cette **inquiétude a bien été entendue**. Dans la version 2 du plan guide, des **alternatives seront étudiées** pour l'accès aux logements du Ministère des Armées.

> Un **accès depuis/vers le chemin de Leysotte**, côté Talence semble **difficilement envisageable au regard des enjeux écologiques** de la frange boisée. D'autres hypothèses seront étudiées.

- **ACCÈS PIÉTONS**

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers l'**école maternelle Le Béquet** ?

> Ces **propositions seront étudiées** avec la Ville de Villenave d'Ornon et les établissements concernés.

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers le **Complexe Sportif Elisabeth Riffiod** ?

> Créer un **accès piéton** depuis le site vers l'**EHPAD « Les Jardin des Leysotte »** ?

5. STATIONNEMENTS PROJETÉS AU SEIN DU SITE

> Réponse aux besoins estimés à horizon 2030 : 780 places

> Favoriser le **stationnement en lisière** pour minimiser la présence de la voiture en cœur de site.

> **Optimisation des poches de stationnements** existantes.

> **Suppression de places de stationnements situées dans le parc** pour préserver les espaces publics des voitures.

> **Création de nouvelles places dans les constructions neuves** (en souterrain ou semi-enterré et dans un parking silo en R+2).

> Un **gestionnaire unique** du stationnement et des accès.

légende	
Optimisation des poches de stationnements	305 pl.
 stationnement existant reconfiguré	262 pl.
 stationnement créé	43 pl.
Création de places dans les constructions neuves 475 pl.	
 parking silo en R+2 (5 niveaux avec sous-sol et toiture)	275 pl.
 stationnement en souterrain ou en semi-enterré	200 pl.
total stationnement sur le site Robert Picqué à horizon 2030	780 pl.

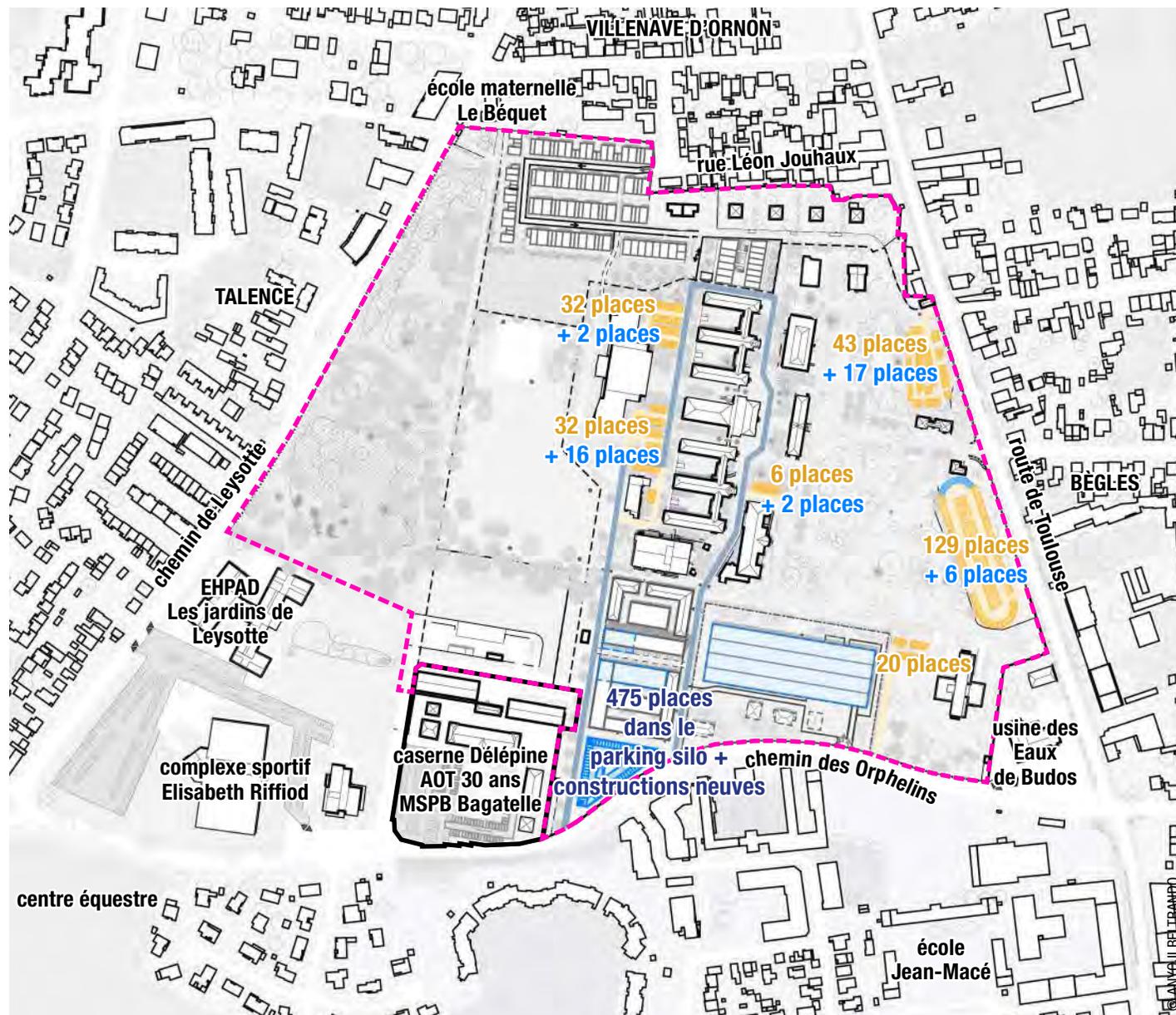


Schéma stationnement projeté

5. STATIONNEMENTS PROJETÉS AU SEIN DU SITE

• OFFRE DE STATIONNEMENT

> Quel **nombre de places pour le public / les usagers du parc** en semaine et le week-end ?

> Des **places gratuites à destination du public / des usagers du parc** sont-elles prévues ?

> Inquiétude quant au **risque de report de stationnements sur les voies limitrophes** (notamment si l'offre proposée sur le site Robert Picqué est payante).

> Utiliser le **parking du Complexe Sportif Elisabeth Riffiod** pour les usagers du parc (proposition évoquée lors de l'atelier thématique) ?

> L'**amélioration de la desserte en transports en commun** autour du site et le **développement des moyens de transports alternatifs** doivent permettre de limiter le nombre de véhicules dans le secteur et le site.

> **780 places sont prévues sur le site pour répondre aux besoins projetés** (besoins estimés par des experts en stationnement). Elles serviront principalement aux entreprises en semaine, mais elles pourront être ouvertes au public le soir et/ou le week-end.

> Au sein de ces 780 places, une **offre de stationnement à destination des usagers du parc est prévue sur le site Robert Picqué**, à proximité de l'entrée principale, en frange de la route de Toulouse. Ces places seront **accessibles au public en permanence**.

> La **tarification n'est pas encore connue** (prix/gratuité partielle potentielle sur certaines plages horaires, etc.). Ces **points seront étudiés avec le gestionnaire du stationnement** qui sera désigné au fur et à mesure de l'avancement du projet.

> Cette proposition sera **étudiée avec la Ville de Villenave d'Ornon**.

6. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHIE

Le parc arboré



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHIE

La frange boisée Ouest

6. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

• ESPACES VERTS ET PATRIMOINE ARBORÉ

> **Préserver les espaces plantés** qui forment un « **poumon vert** » au sein du quartier.

> Quelle **part d'arbres existants est conservée** au sein du projet ?

> Veiller à la **protection des arbres durant les travaux.**

> **Préserver la frange boisée** (moyens de protection à prévoir pour préserver les zones sensibles).

> Il est prévu dans le projet :

- de conserver la **totalité des arbres existants en bon état de santé** ;
- de **planter un grand nombre d'arbres supplémentaires** ;
- de **desimperméabiliser le site** (+15 000 m² environ, calcul hors réserve foncière Nord et Sud du Ministère des Armées).

> Des **prescriptions à ce sujet sont intégrées** au Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPE) ainsi qu'à la Charte de Chantier Propre et à Faibles Nuisances de La Fab.

> L'ensemble des **cheminements piétons** présents sur la frange boisée **contournent les zones d'habitats protégés et les zones humides.**

Une faible portion de la zone humide est traversée par un cheminement (pont) + une **protection des zones sensibles par des clôtures périphériques** est prévue.

• AUTRE SUJET

> Possibilité de **développer des panneaux solaires** sur le site ?

> Pour les **bâtiments existants**, il est prévu la **mise en œuvre de panneaux solaires sur les toitures plates avec un fort potentiel solaire**, sous réserve des capacités structurelles.

> Pour les **bâtiments neufs**, il est prévu de mettre en œuvre des **toitures biosolaires sur les toitures les plus hautes** (toitures végétalisées + panneaux solaires).

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE



III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

RAPPEL DU DÉROULÉ ET DE L'ORGANISATION

UN TRAVAIL EN GROUPE, UNE RESTITUTION COLLECTIVE

5 GROUPES - 33 PARTICIPANTS

GROUPE 1 - 5 PARTICIPANTS

Yannick Beltrando (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Antoine Profit (Ville de Villenave d'Ornon)

GROUPE 2 - 5 PARTICIPANTS

Pierre Mangematin (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Maud Gourvellec (Bordeaux Métropole)

GROUPE 3 - 9 PARTICIPANTS

Aude Bourderieux (Anyoji Beltrando - architecte urbaniste) /
Julie Clerc (La Fab)

GROUPE 4 - 8 PARTICIPANTS

Céline Aubernias (Atelier Roberta - paysagiste) /
Mélanie Rota (La Fab)

GROUPE 5 - 6 PARTICIPANTS

Ilana Cohen (Atelier Roberta - paysagiste) /
Florence Carayol (Bordeaux Métropole)

Participant aux différents groupes :
Gaëlle Cozic et Thomas Bourdaud
(Plateau Urbain - urbanisme transitoire)

DÉROULÉ ET ORGANISATION

Temps 1. Mots d'introduction de Sophie GAUDRU, adjointe au Maire de Villenave d'Ornon

Temps 2. Temps de présentation

Temps 3. Temps de travail en groupe, 3 grands thèmes :

1. L'aménagement et les usages du mail d'entrée et du parc historique

- Le mail d'entrée
- Le parc historique

2. L'utilisation transitoire des bâtiments sur le parc historique

- Chefferie
- Pavillons d'entrée

3. L'aménagement et les usages de la prairie et de l'héliport

- La prairie
- L'héliport

Temps 4. Mise en place de la restitution collective et encas

Temps 5. Restitution collective du travail de chaque groupe



© VILLE DE VILLENAVE D'ORNON



© VILLE DE VILLENAVE D'ORNON

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

> Des **propositions faisant consensus** entre les différents groupes, mais aussi de **nombreuses propositions alternatives** à étudier.

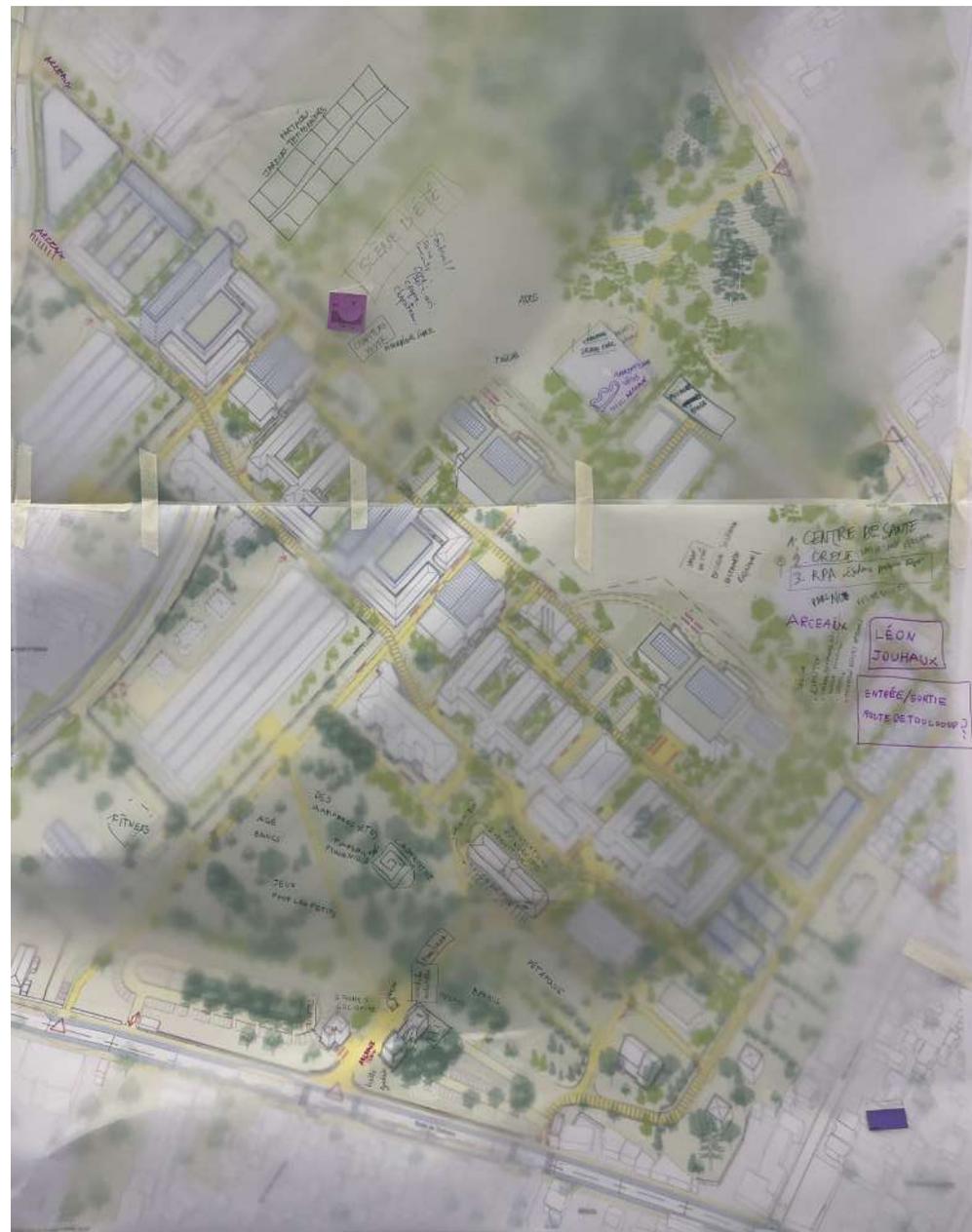
> L'atelier a donné lieu, dans chaque groupe, à un **travail précis de spatialisation**, qui permettra de nourrir les études préalables.

> La plupart des propositions seront **étudiées dans la Version 2 du plan guide (2024)** et pourront possiblement être intégrées dans la phase transitoire (dès la libération du site) et/ou dans les études de conception des espaces publics (2025), selon les validations de Bordeaux Métropole et de la Ville de Villenave-d'Ornon.

> **Toutes les propositions ne pourront être retenues dans la Version 2 du plan guide :**

- **Les contributions ont été nombreuses et riches. Elles nécessitent un travail de synthèse** (dans la conception du projet : superposition des usages, cohérence d'ensemble, etc.). **Ce travail sera mené dans le cadre de la V2 du plan guide sur la base de la présente restitution des échanges et propositions.**
- **Certaines propositions ne sont techniquement pas réalisables ou ne correspondent pas aux volontés de la Ville et/ou de Bordeaux Métropole, ou elles ne relèvent pas du transitoire ni des compétences des parties prenantes** pour le volet programmatique.

> Une synthèse spatialisée du travail de chaque groupe est incluse au dossier de la restitution de la concertation.



III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHIE

Le parc arboré



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHIE

La prairie

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• aménagements et mobiliers **X**

- > Bancs
- > Tables de pique-nique à l'ombre
- > Arceaux vélos, dont espaces pour vélos cargo (au niveau des entrées)
- > Poubelles
- > Sanitaires et points d'eau (côté parc, dans un des pavillons d'entrée et côté prairie)

• aménagements ludiques et sportifs **X**

- > Des équipements de sport et de loisirs pour tous

• aménagements des espaces verts **X**

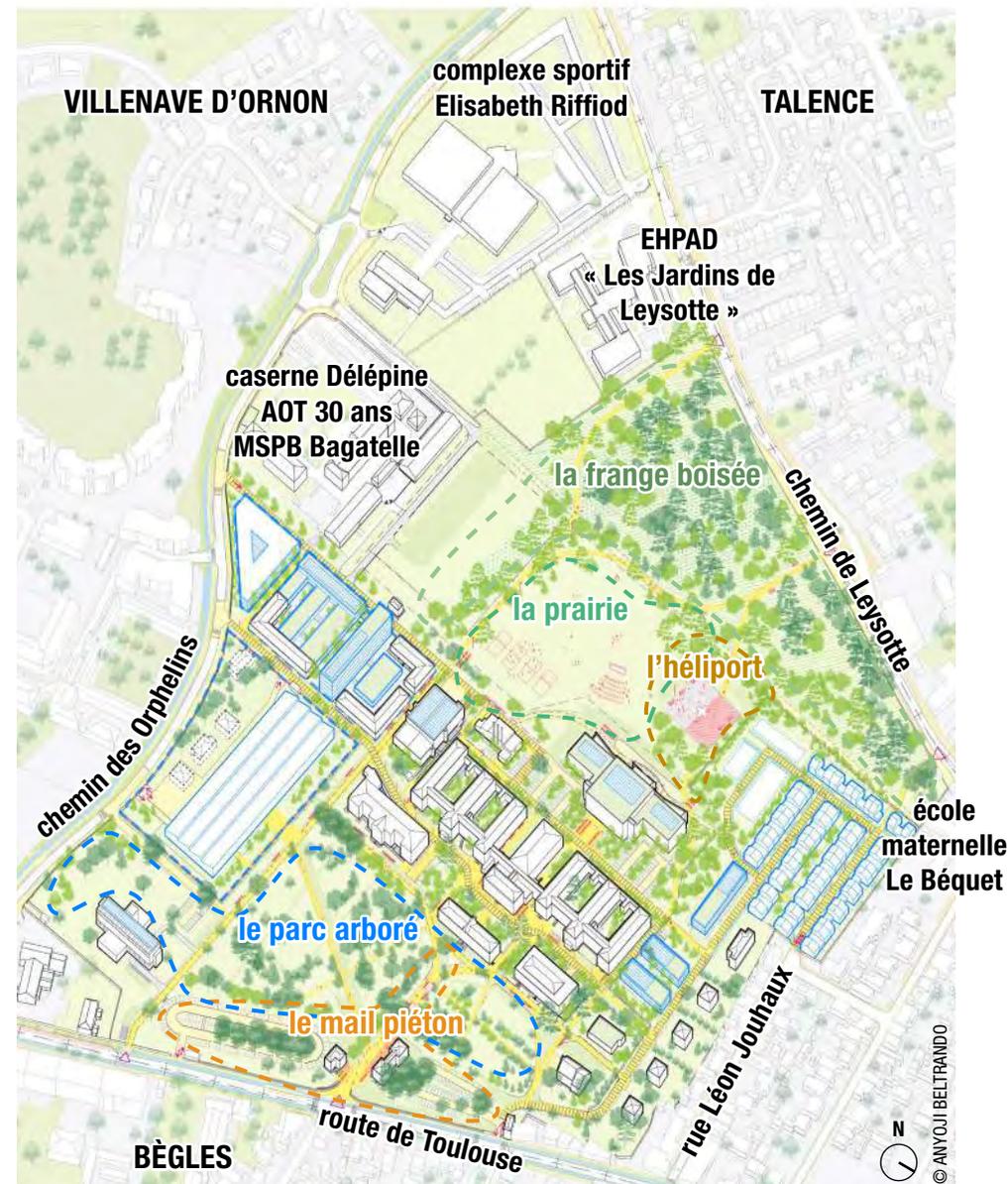
- > Des zones d'ombre et de fraîcheur

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site, état projeté - plan guide V1

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES DE PARC

autres propositions / alternatives :

• aménagements et mobiliers

- > Bornes anti-moustiques (G.2) **X**
- > Brumisateurs (G.2) **X**

• événements ponctuels

- > Expositions temporaires en plein air (G.1) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Parcours de santé (G.3+G.5) **X**
- > Parcours historique (G.5) **X**
- > Mur de « Street Art » (sur une clôture ou un bâtiment existant de préférence) **X**

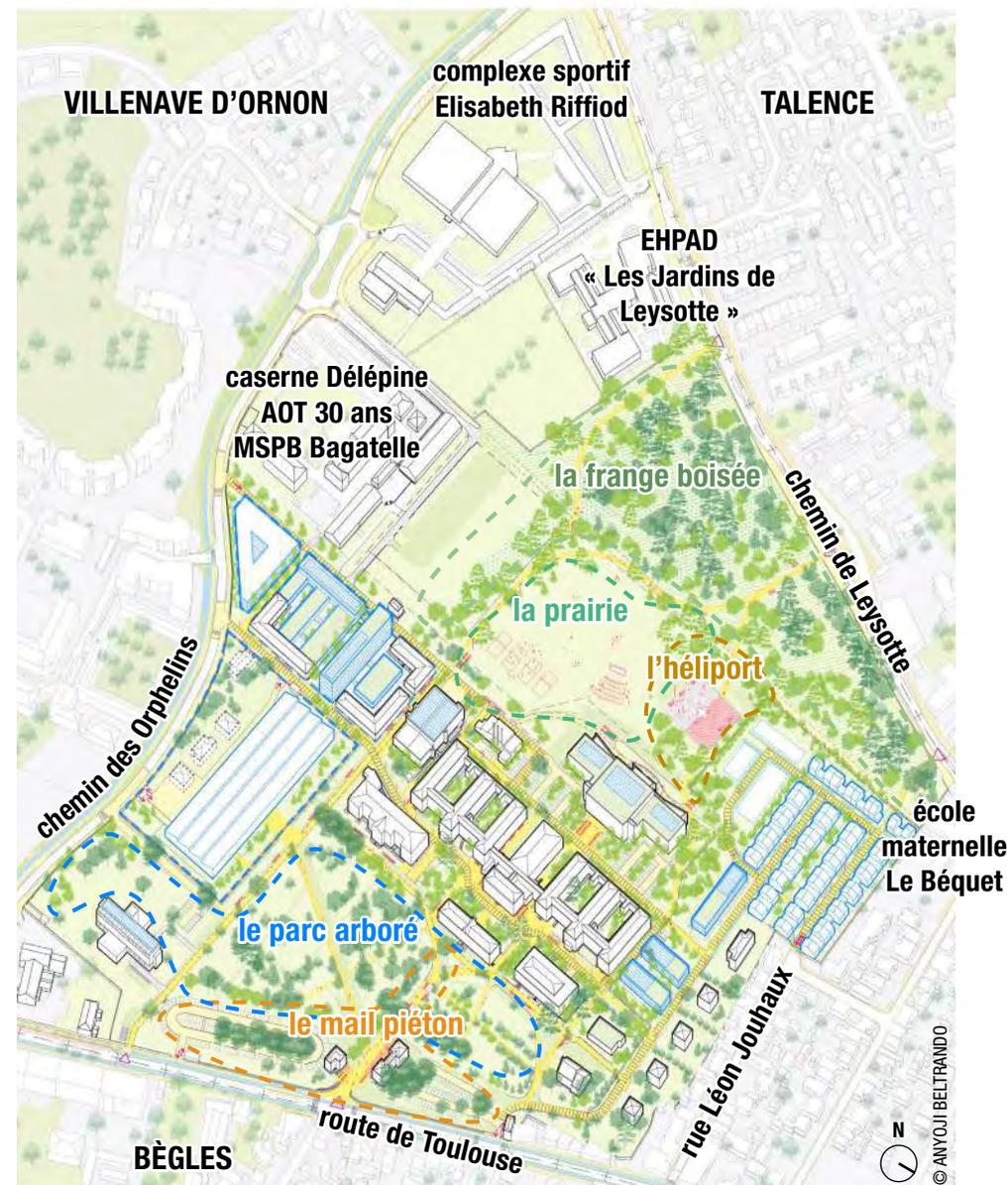
• autres

- > Parc à chiens (G. 2+G.3) **X** **la Ville de Villenave d'Ornon n'en déploie pas sur la commune**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site, état projeté - plan guide V1

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE



THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE MAIL D'ENTRÉE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- **offre commerciale / de restauration**
 - > Offre de restauration (glacier, kiosque, food truck) (G.3+G.4+G.5) **X**
- **événements ponctuels**
 - > Événements ponctuels réguliers ou occasionnels (marché de petits producteurs, marché aux fleurs, marché d'artisans, marché de Noël, bourse aux vélos, Food Market) (G.3+G.4+G.5) **X**
 - > **Événements : une vigilance à apporter sur les nuisances potentielles / des lieux calmes à préserver X**

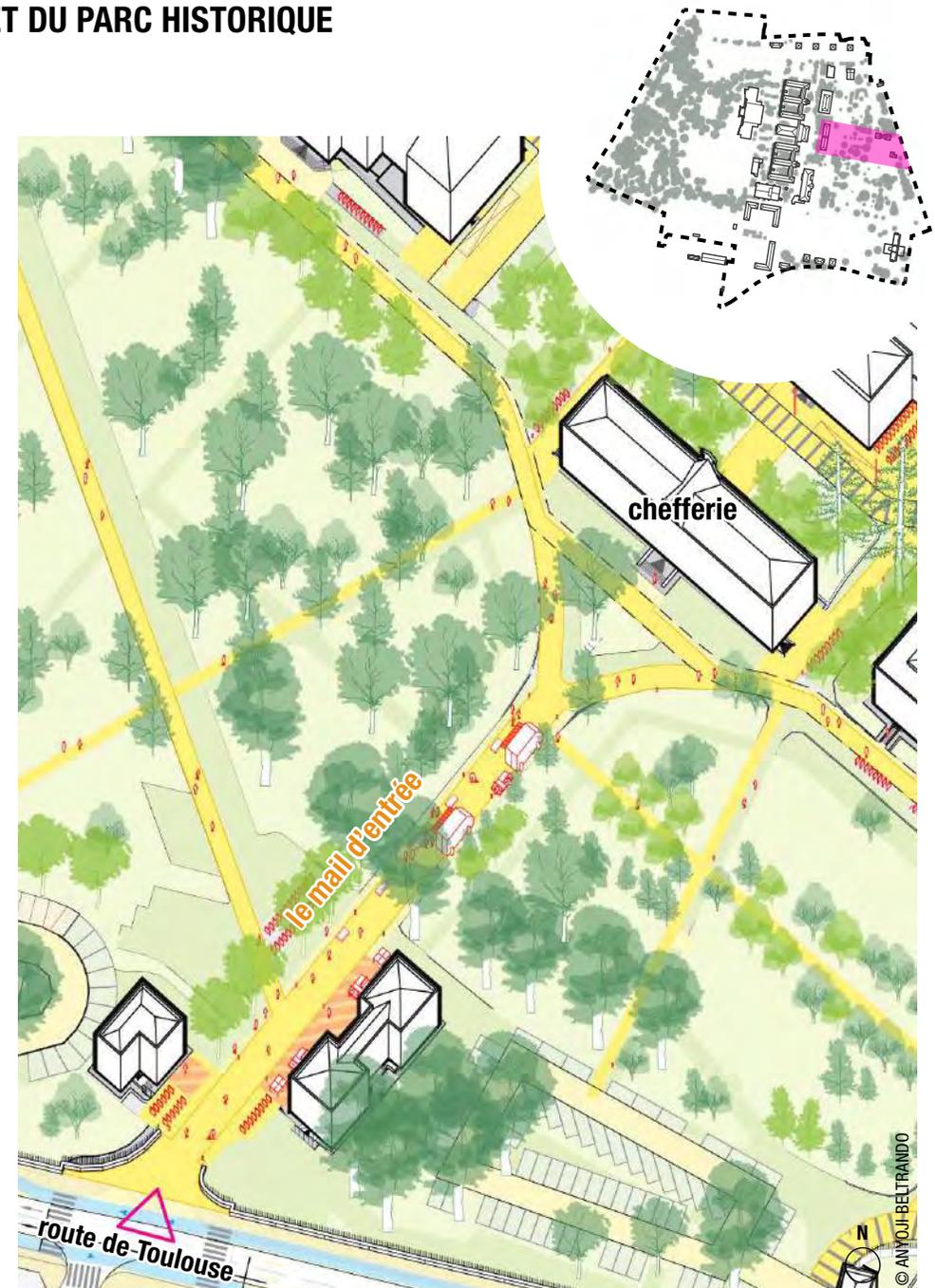
autres propositions / alternatives :

- **aménagements divers**
 - > Stèle en hommage à Robert Picqué + panneau d'informations (G.2) + conserver le pavoisement d'entrée **X à étudier avec le Ministère des Armées**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE PARC HISTORIQUE ARBORÉ

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• aménagements ludiques et sportifs

- > Jeux pour enfants (à l'ombre des arbres) **X**
- > Aire de fitness / agrès de sport (à proximité de l'ancienne école d'infirmières) (G.1+G.3) **X**
- > Terrains de pétanque (à l'ombre des arbres) **X**

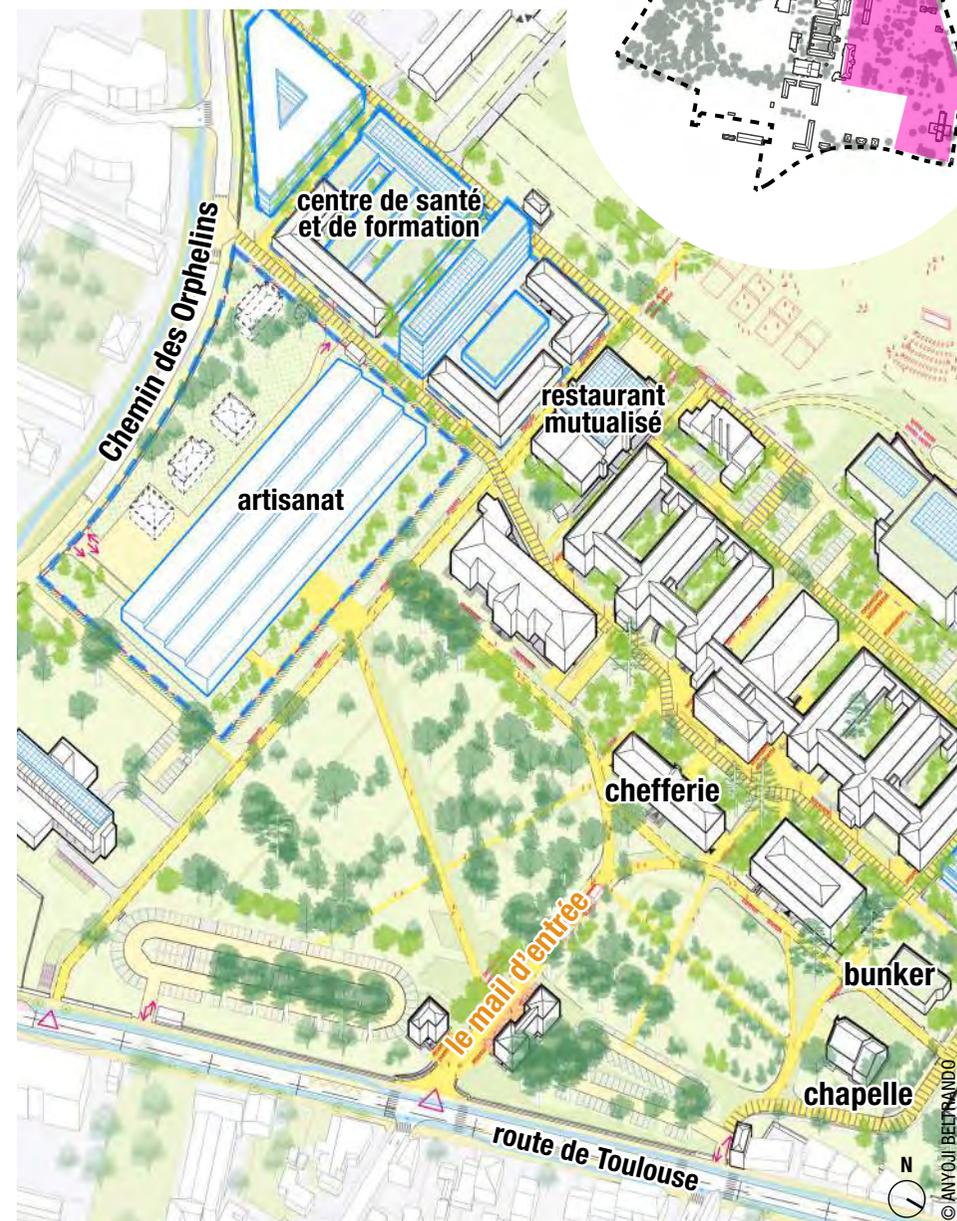
• espaces verts

- > Informations sur les arbres / les espèces végétales (G.4 + G.5) **X**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

THÉMATIQUE 1 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DU MAIL D'ENTRÉE ET DU PARC HISTORIQUE

• LE PARC HISTORIQUE ARBORÉ

autres propositions / alternatives :

• aménagements divers

- > Boîte à livres (G. 2) **X**
- > Hamacs (G. 3) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Manège pour enfants (G. 2) **X** **plutôt à envisager dans la prairie / sur l'héliport**
- > Jeux de table (échecs, tennis de table, baby-foot) (G. 2) **X**

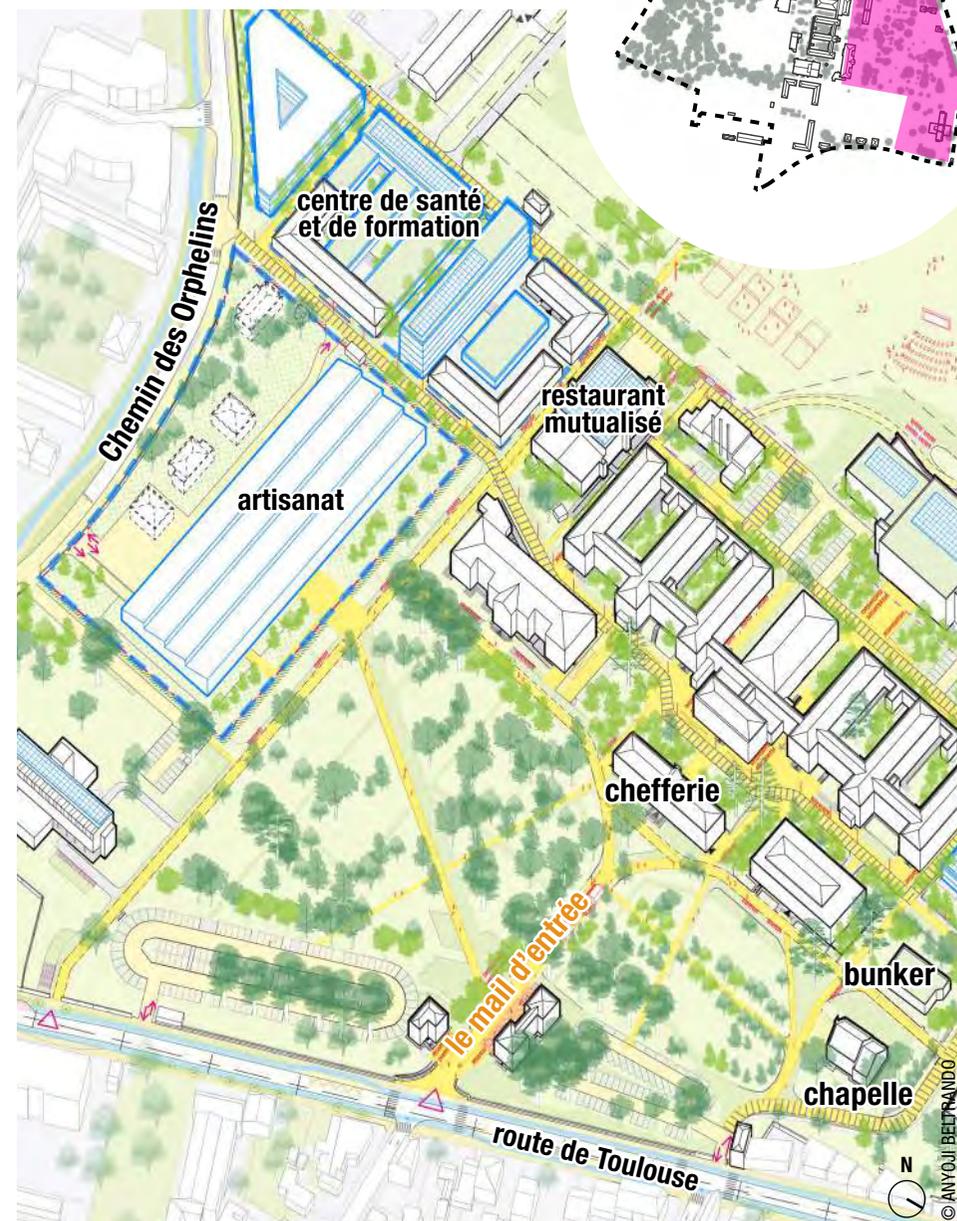
• espaces verts

- > Labyrinthe / land art (G. 1) **X**
- > Jardin botanique / jardin pédagogique (avec une partie en bacs pour accessibilité) (G.3+G.4) **X** **de manière localisée**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

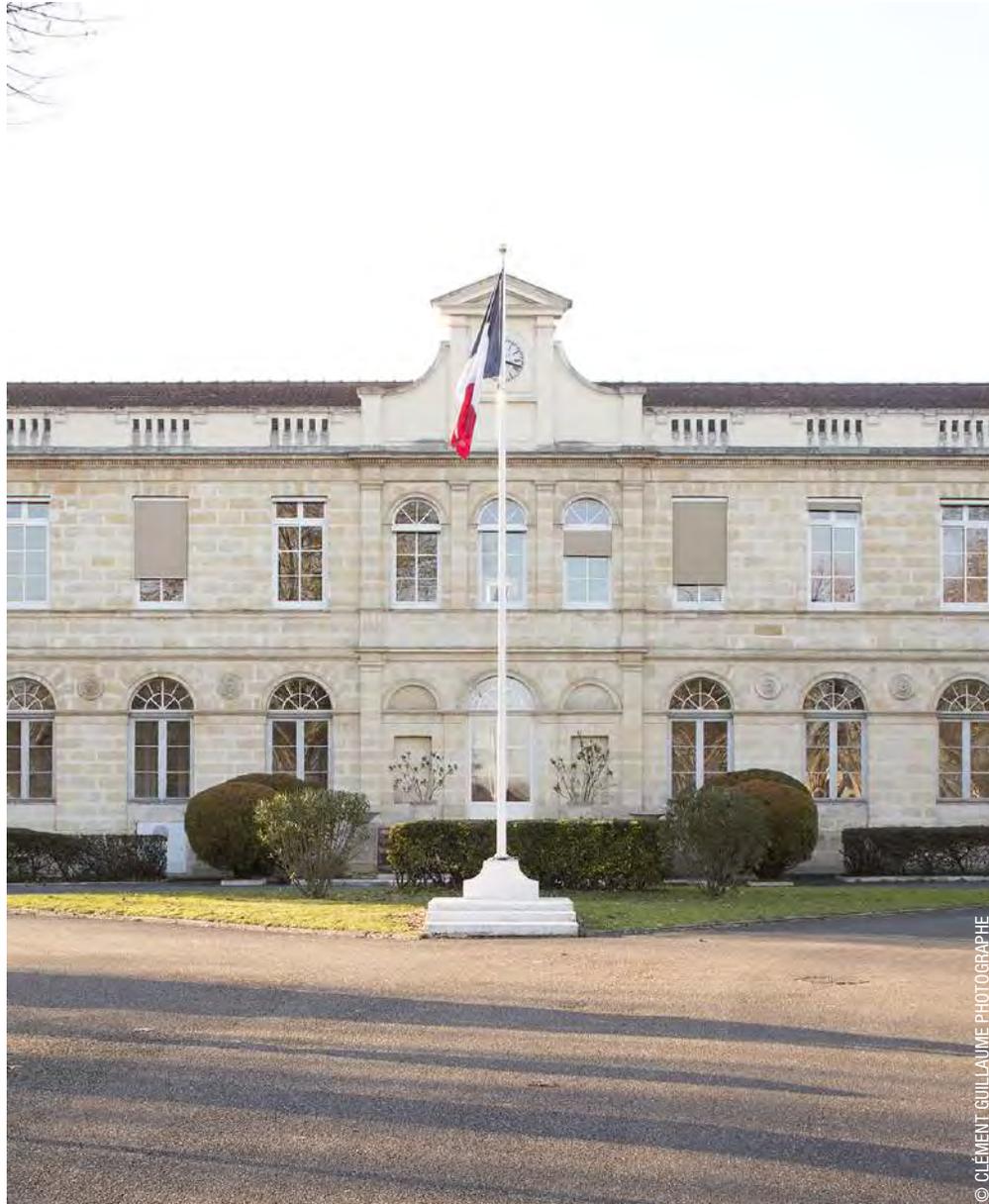
X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHE

Façade principale de la « Chefferie » (bat. 078) - construction vers 1770



© CLÉMENT GUILLAUME PHOTOGRAPHE

Pavillon d'entrée

THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE

• LES PAVILLONS D'ENTRÉE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- > Offre de restauration (salon de thé, guinguette) + terrasse (positionnement à étudier) (G.1+ G.5) **X**
- > Point d'information et d'accueil / maison du projet (G.2+G.3+G.4) **X**
- > Conciergerie (G.3+G.4) **X**
- > Loge pour un gardien (G.3+G.4) **X**

autres propositions / alternatives :

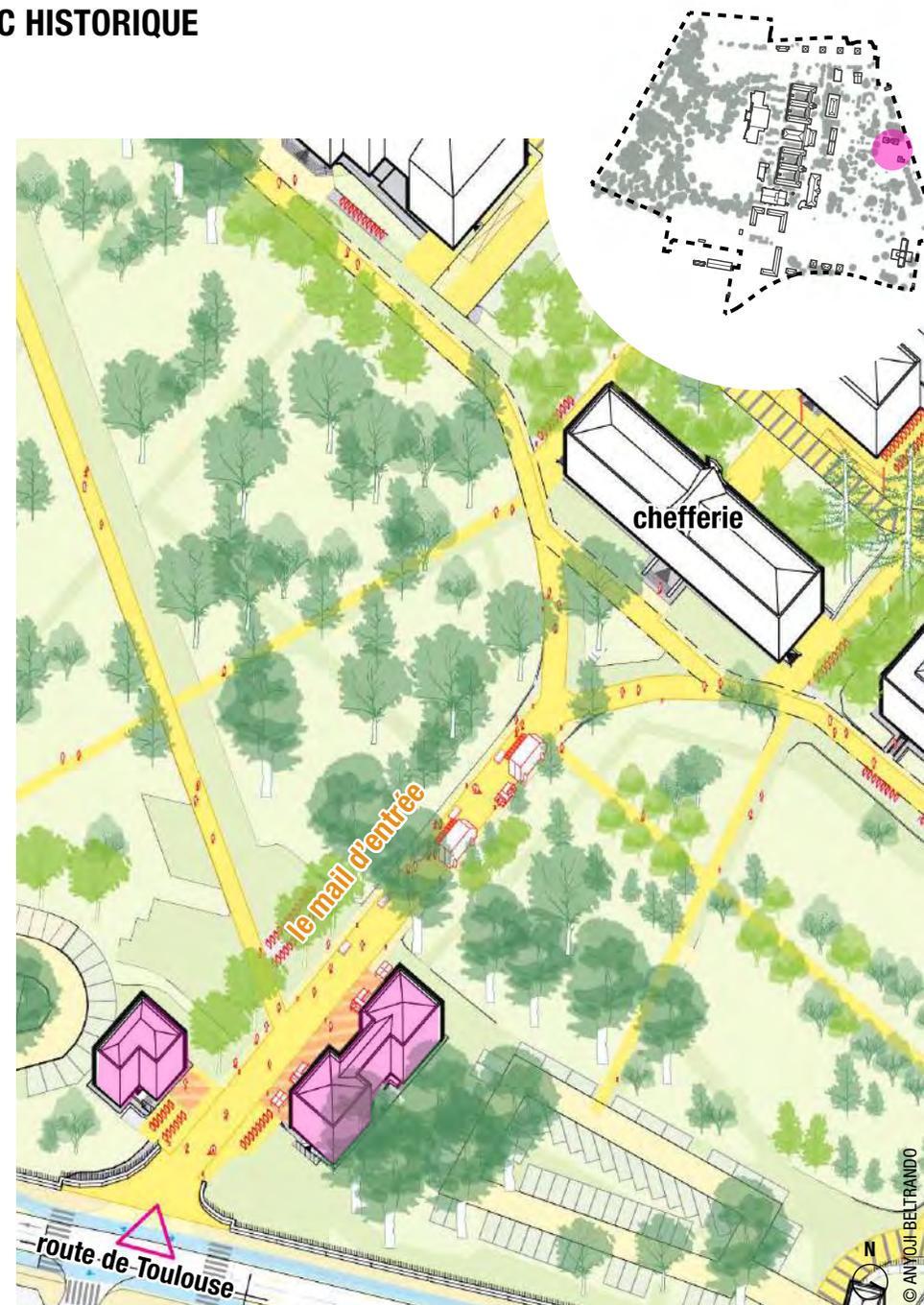
- > Petit commerce (épicerie solidaire) (G.1) **X**
- > Crèche / halte garderie (G.1) **X**
- > Maison des associations (G.2) **X**
- > Point de prêt (chariots) (G.3) **X**
- > Réparation de vélo (G.4) **X**
- > Recyclerie (G.4) **X**

- > Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) / relais assistance maternelle (G.1) **X**
- > La Poste (G.5) **X ne dépend pas des collectivités**
- > Maison des services (type France services) (G.4+G.5) **X**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

THÉMATIQUE 2 : UTILISATION TRANSITOIRE DES BÂTIMENTS SUR LE PARC HISTORIQUE

• LA CHEFFERIE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- > Espaces d'exposition **X**
- > Espaces de travail partagés en étage (G.1+G.3+G.4) **X**
- > Offre de restauration (restaurant / salon de thé) + terrasse (positionnement à étudier) (G.1+G.4) **X**
- > Maison des associations (G.1+G.5) **X**
- > Annexe de la médiathèque (G.2+G.3) **X**

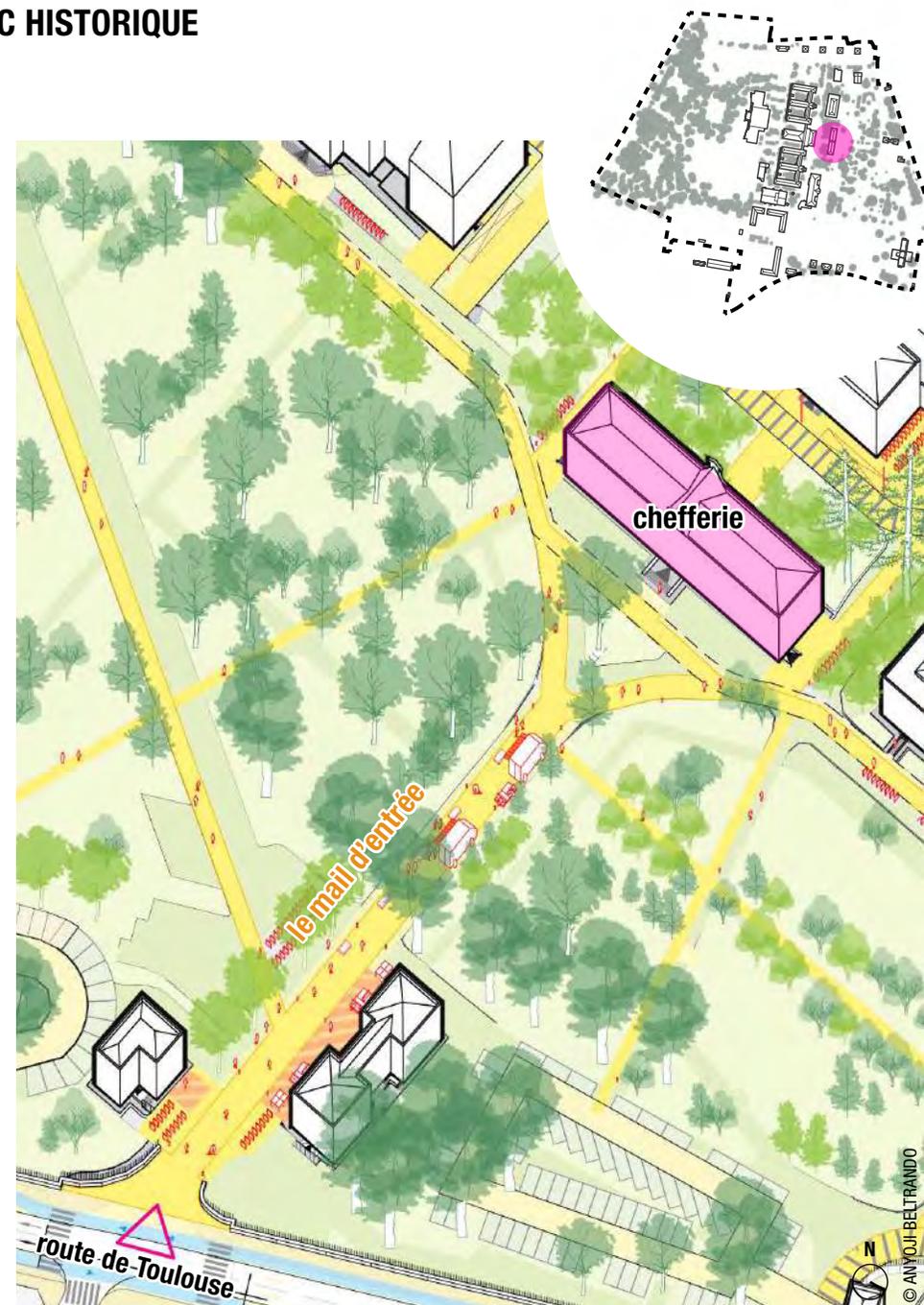
autres propositions / alternatives :

- > Résidence d'artistes (G.1) **X**
- > Espaces de pratique artistique (théâtre, musique) (G.1) **X**
- > Salles polyvalentes (cours de sports / associations) (G.3) **X**
- > Bar à jeux (G.1) **X**
- > Espace pédagogique / d'accueil pour les scolaires / les adolescents (G.4) **X**
- > Lieu de formation (G.1) **X**
- > Université permanente (G.1) **X**
- > Centre communal d'action sociale (CCAS) (G.4) **X un projet est en cours sur un autre site de la commune**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

III. RESTITUTION DE L'ATELIER THÉMATIQUE

THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT



THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• LA PRAIRIE

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

• offre commerciale / de restauration

- > Guinguette / buvette (ouverte toute l'année)
- + une terrasse ombragée **X**

• événements ponctuels

- > Évènements ponctuels (concerts, festivals, cinéma en plein air, vide-grenier, évènements sportifs) **X**

- > Cours de sport en extérieur (G.1+G.4) **X**

- > Événements : une vigilance à apporter sur les nuisances potentielles / des lieux calmes à préserver **X**

• aménagements ludiques et sportifs

- > Terrains de sport (G.2+G.3+G.5) **X**

• espaces verts

- > Jardin pédagogique (pour l'école Le Béquet) (**X** non envisageable sur la réserve foncière Sud du Ministère des Armées) (G.1+G.4)

X à étudier avec l'école Le Béquet et le Ministère des Armées (prairie)

- > Jardins partagés (G.5) **X la Ville déploie des jardins partagés sur d'autres sites de la commune**

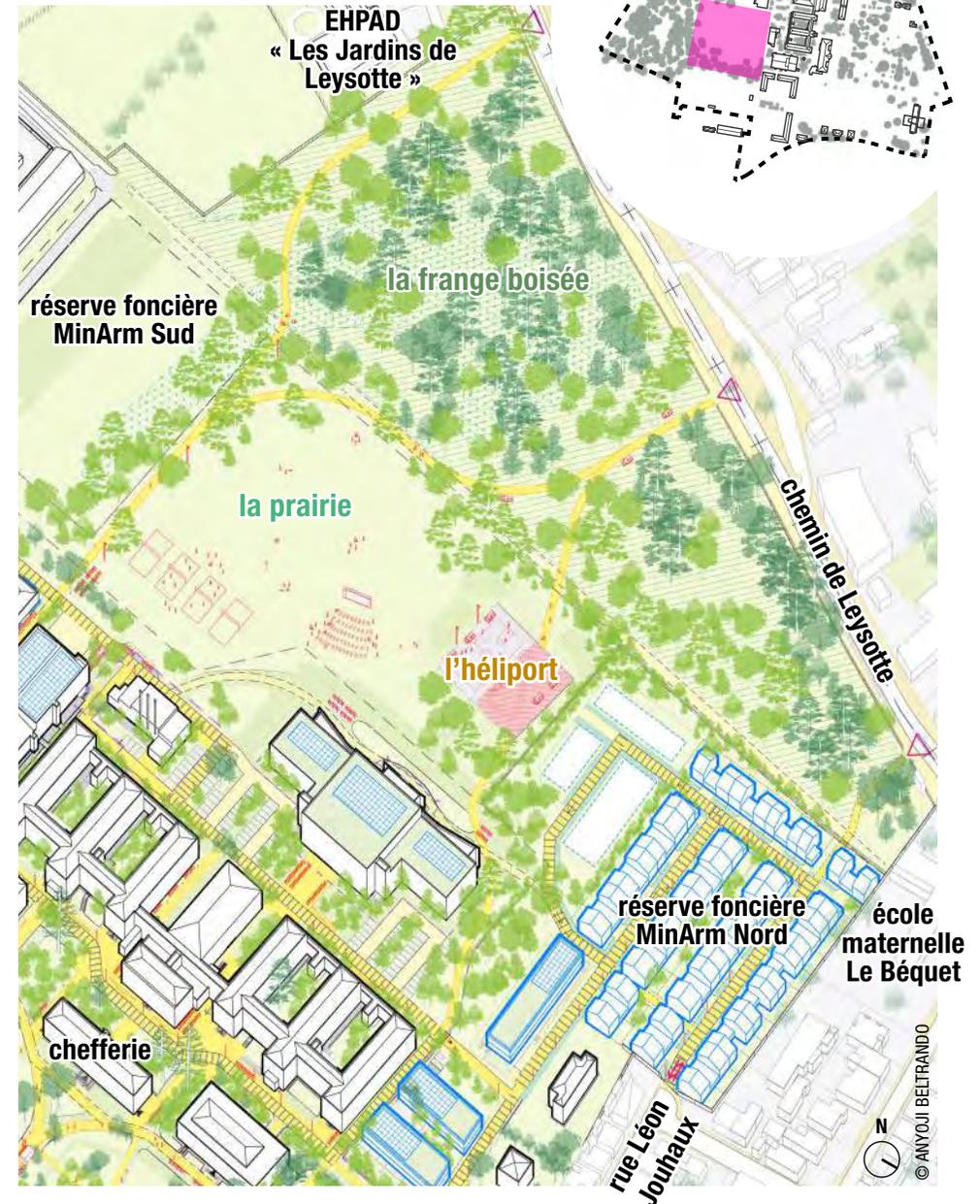
X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)

- > aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
- > certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)

Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1



THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• LA PRAIRIE

autres propositions / alternatives :

• événements ponctuels

> Chapiteau permettant d'accueillir des événements également en hiver (G.1) **X**

• aménagements ludiques et sportifs

> Tyrolienne (G.3) **X sur une aire de jeux, pas dans les arbres (enjeux écologiques)**

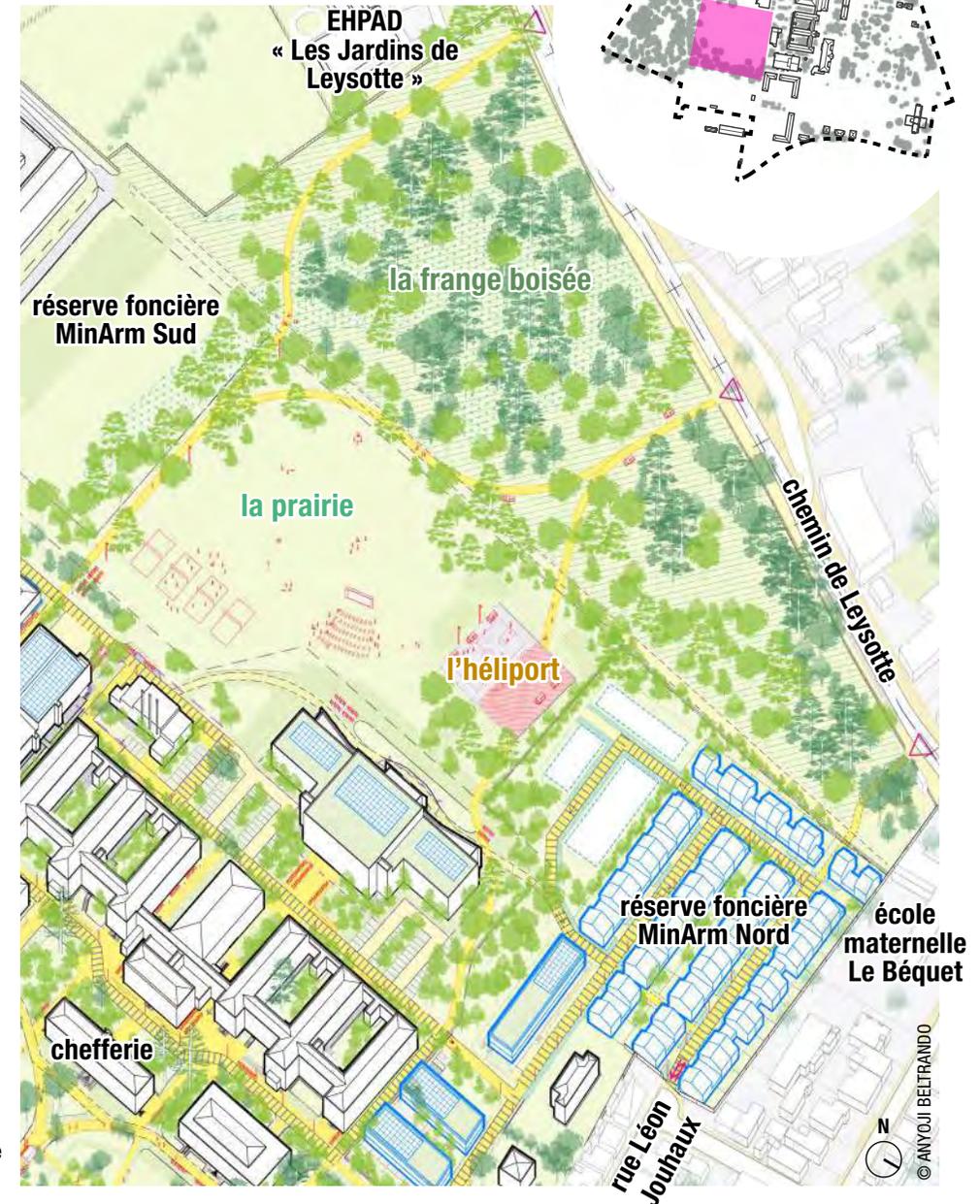
X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)

> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements

> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• L'HÉLIPORT

principaux éléments faisant consensus entre les groupes :

- **aménagements ludiques et sportifs**
 - > Jeux pour enfants (G.3+G.4) **X**
 - > Skatepark / espace de glisse (G.1 + G.3 + G.5) **X**

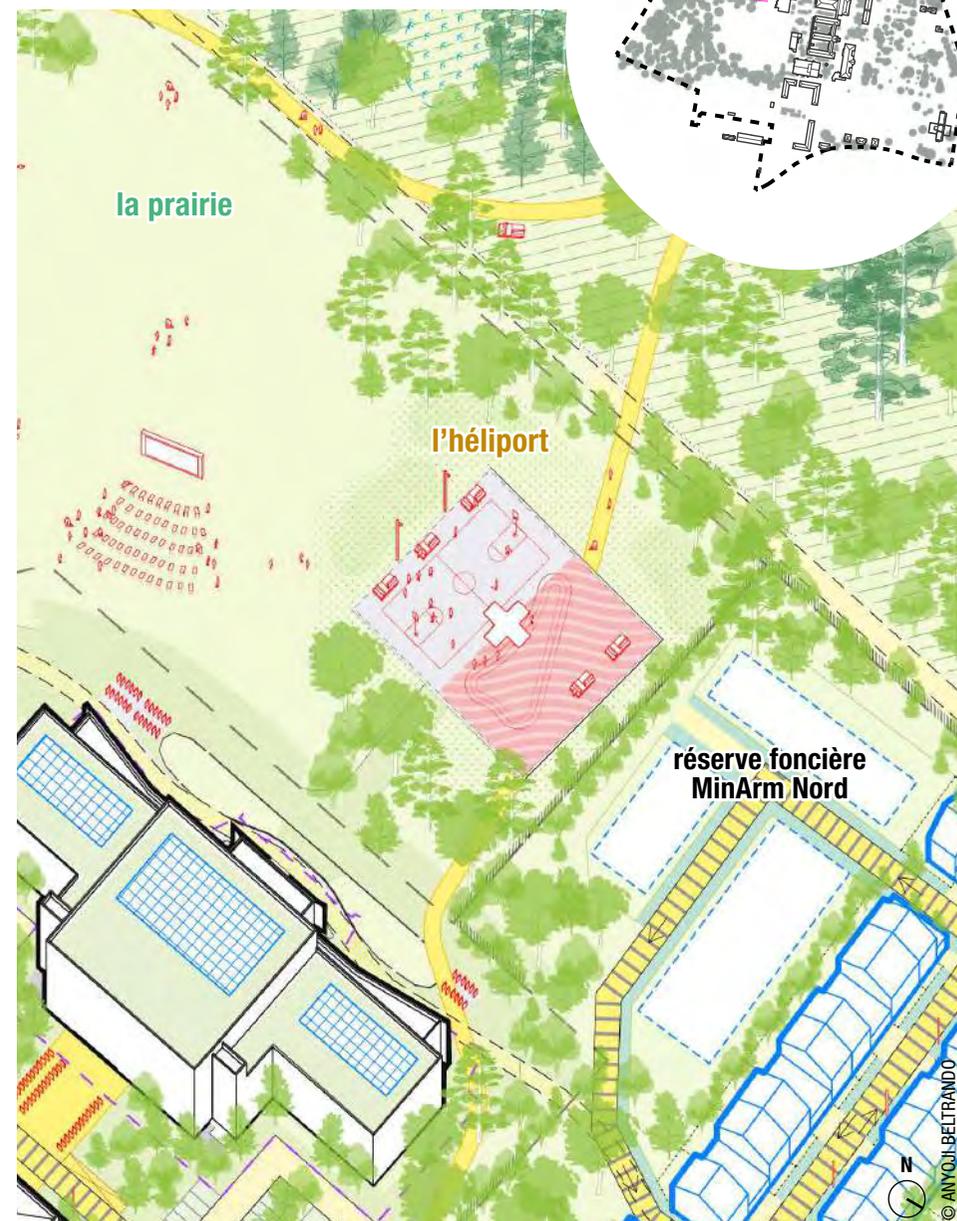
autres propositions / alternatives :

- **aménagements ludiques et sportifs**
 - > Parcours d'apprentissage vélo pour les enfants (G.1) **X**
 - > Trampoline (G.2) **X**
 - > Aire de fitness / agrès de sport (G.2) **X**
 - > Jeux de table (échecs, tennis de table, baby-foot) (G.3) **X**
 - > Scène démontable pour pratique de la danse, concerts (G.4) **X**
- **événements ponctuels**
 - > Structure gonflable (G.3) **X**

X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)
> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements
> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

THÉMATIQUE 3 : L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DE LA PRAIRIE ET DE L'HÉLIPORT

• LA FRANGE BOISÉE

autres propositions / alternatives :

• accès et stationnements

> Suppression d'un des cheminements de la frange boisée (celui du milieu) afin de la préserver davantage (G.4+G.5) **X**

• espaces verts

> Enrichir les plantations de la frange boisée (plantes mellifères notamment) (G.2+G.4) **X**

> Ruches dans la frange boisée (G.2) **X**

> Dispositifs faunes-flores dans la frange boisée (nichoirs...) à faire avec les écoles (G.4) **X**

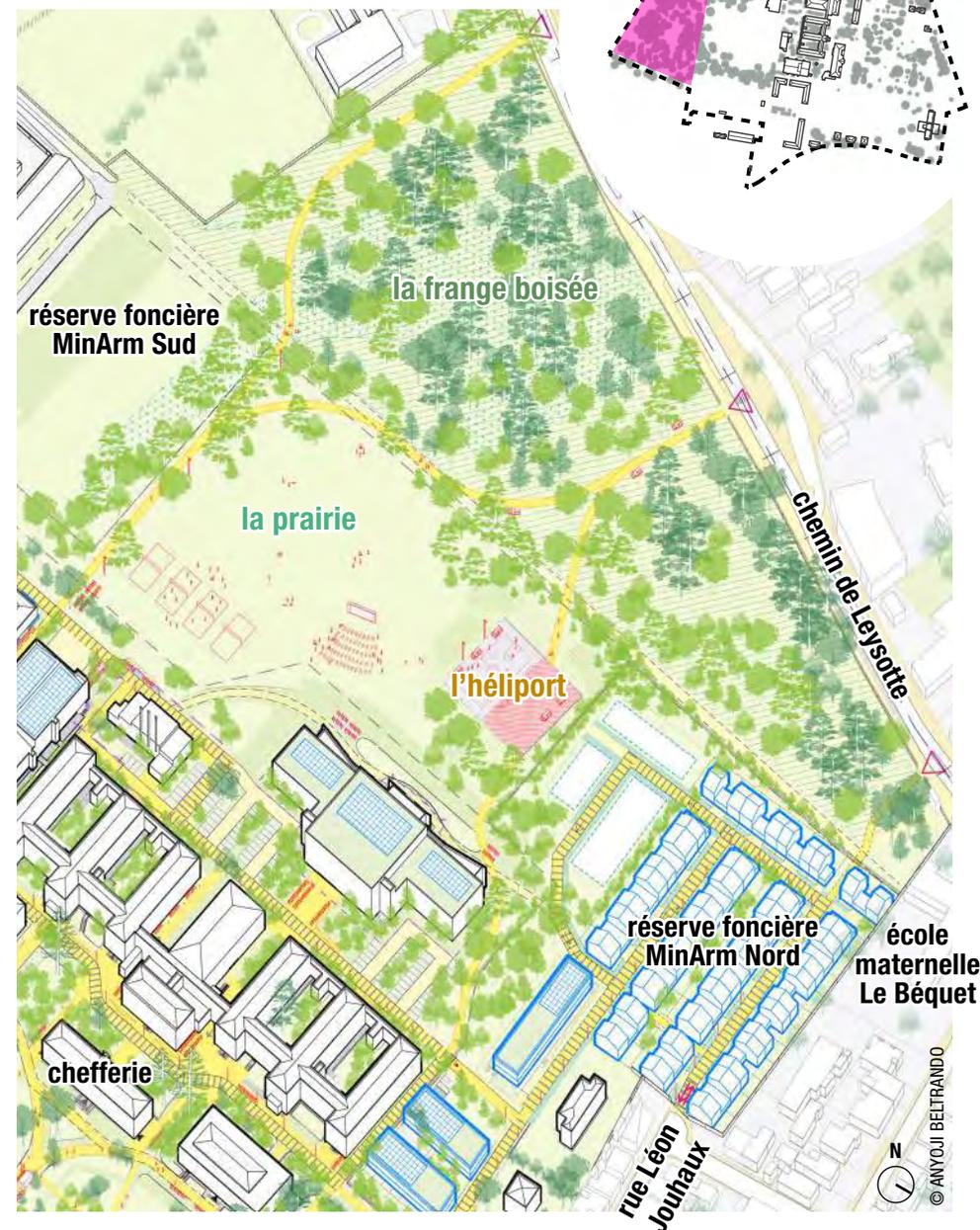
X seront étudiés dans la Version 2 du plan guide (2024)

> aménagements temporaires et / ou pérennes et événements

> certains de ces éléments pourront être mis en place dès la phase transitoire

X non envisageables en temporaire, éventuellement dans la programmation définitive ou à l'échelle de la Ville

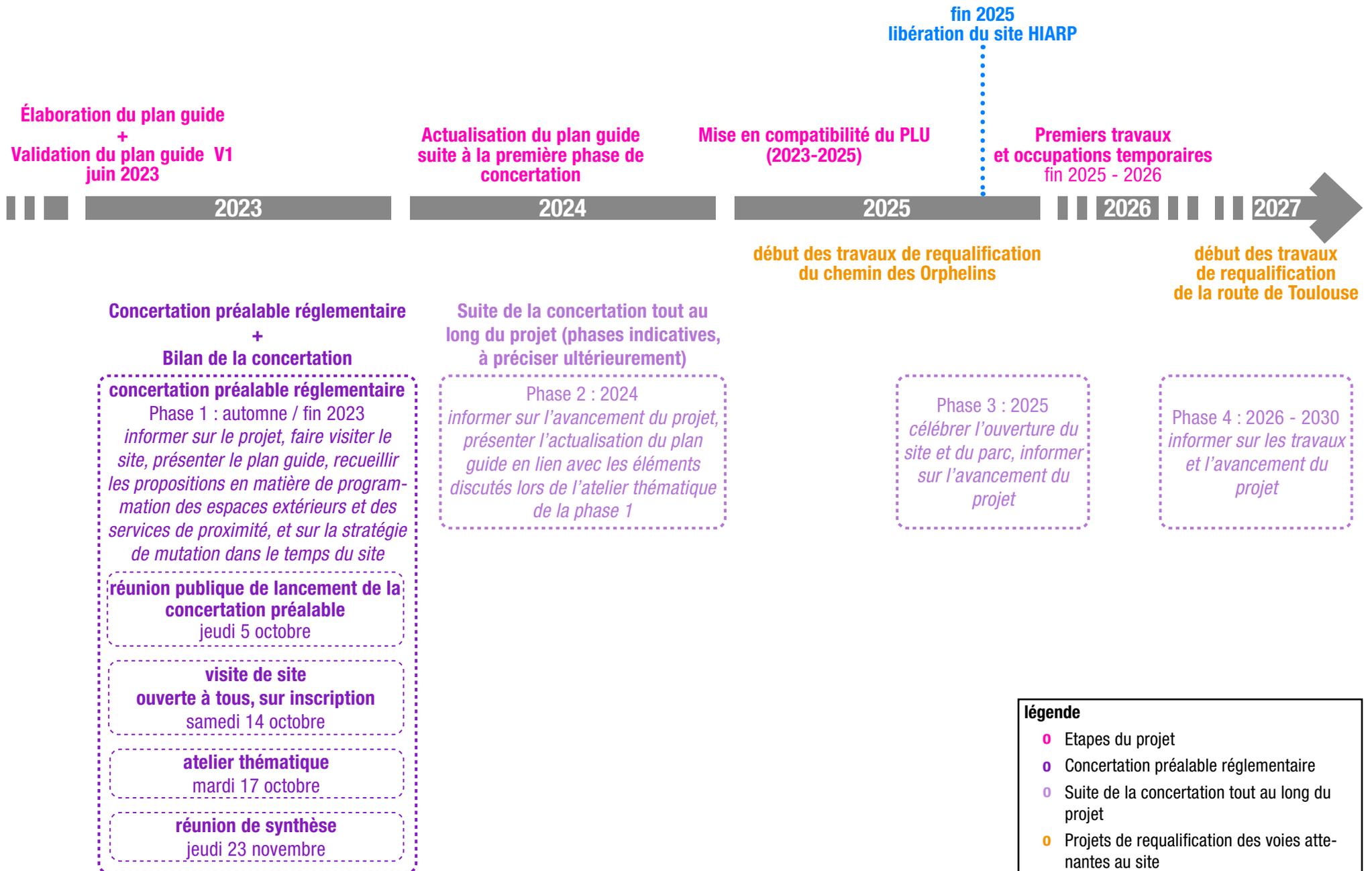
X ne pourront pas être étudiés / retenus dans la Version 2 du plan guide (2024)



Axonométrie du site
état projeté - plan guide V1

IV. PROCHAINES ÉTAPES

CALENDRIER DE LA CONCERTATION





JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

ANYOJI BELTRANDO - 18 rue du Faubourg du Temple - 75011 PARIS

01 42 71 01 28 - contact@anyojibeltrando.com

www.anyojibeltrando.com